

Table des matières

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passez à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Dans l'affirmative, l'utilisateur désigné doit remplir et envoyer le formulaire de produits manufacturés particuliers à la DGA. Si le formulaire est approuvé, en conserver une copie au dossier et passer à l'étape 2.

Étape 2 Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes avec sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A de la présente.
- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables), vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3 Marché général ou SAEA

Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :

La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et de Stantec Architecture Ltd évaluera les soumissions.

Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission :	
Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 2018-07-23 b. 14:00 Heure normale de l'Atlantique (HNA)
- À l'adresse de courriel (le cas échéant)	TPSGC.RODGAGM-WRABMM.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Demandes de renseignements sur la demande de soumissions	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché)	
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).	
	a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
	c.	<input checked="" type="checkbox"/> Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante	
	Nom :	Ruwani Abeysinghe
	Titre :	Agente des achats stagiaire
	Ministère, organisme ou société d'État :	Services Publics et Approvisionnement Canada
	Adresse :	Services publics et Approvisionnement Canada 100-167 Lombard Avenue Winnipeg, MB R3B 0T6

	Numéro de téléphone :	204-510-7848
	Numéro de télécopieur :	204-983-7796
	Courriel :	Ruwani.Abeysinghe@tpsgc-pwgsc.gc.ca
4.2	Responsable du projet	
	<i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i>	
	<i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A, tableau 7 ci-dessous.	
5.	Paiement	
	Mode de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource :	
	Adresse :	
7.	Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.	
	<input type="checkbox"/>	Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense , L.R.C. (1985), ch. D-1.

ANNEXE A BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) :

- c. Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement selon 6B. 4.1 de l'AMA.

La hauteur maximale du (des) produit(s) 4 & 5 à l'article 3 de la présente annexe est 54".

- Catégorie 3 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner.

2. CIUGDC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie 3- Classeurs et armoires de rangement en métal

Scénario b. Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit à l'annexe C de cette IAS - Catégorie(s) _____.

On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : _____

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 6 et 7. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : Classeurs et armoires de rangement en métal

Tableau 1 – Produits (s'applique seulement pour le scénario a de l'article 2. de cette IAS)

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	CIUGDC	Description du produit (Des détails supplémentaires sur le produit peuvent être insérés, si requis selon le paragraphe 6B.4.1 de l'AMA)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	LLFC3DFDxxx1836xxxx	<ul style="list-style-type: none"> • Classeurs latéraux à serrure • Trois (3) tiroirs à façades fixes 	13			

		<ul style="list-style-type: none"> • 457mm (18 po) x 914mm (36 po) 				
2	SCSC2DSCxxx18363443	<ul style="list-style-type: none"> • Storage Cabinet • Armoire à deux portes • 457mm (18 po) x 914mm (36 po) x de 864mm (34 po) à 1112mm (43 3/4 po) 				
3	PEDSMCLC24xBFxxxxxx	<ul style="list-style-type: none"> • Caisson • Caisson, mobile, avec coussin, roulettes verrouillable, Propondeur de 610mm (24 po) • Boîte, filière 	28			
4	PSTxW2DLxxx2424Lxxx * La hauteur maximale du (des) produit(s) <u>4 & 5</u> à l'article 3 de la présente annexe est <u>54"</u> .	<ul style="list-style-type: none"> • Armoires de rangement personnel • Penderie d'un coté, 2 tiroirs classeurs a la partie inférieure et un placard fermé au-dessus, a serrure. hauteur 1676mm(66 po)* • 610mm (24 po) x 610mm (24 po) - gauche 	17			
5	PSTxW2DLxxx2424Rxxx * La hauteur maximale du (des) produit(s) <u>4 & 5</u> à l'article 3 de la présente annexe est <u>54"</u> .	<ul style="list-style-type: none"> • Armoires de rangement personnel • Penderie d'un coté, 2 tiroirs classeurs a la partie inférieure et un placard fermé au-dessus, a serrure. hauteur 1676mm (66 po)* 	16			

		<ul style="list-style-type: none"> 610mm (24 po) x 610mm (24 po) - droit 				
<p>** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.</p> <p>Ajouter des lignes au besoin.</p>				Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Ministère du Patrimoine canadien Édifice Rogers 330 Portage Ave 3e étage Winnipeg, MB R3C 0C4	au plus tard le 2018/11/05	Normales	A-M-J		
<p>* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.</p>				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Ministère du Patrimoine canadien Édifice Rogers 330 Portage Ave 3e étage Winnipeg, MB R3C 0C4	au plus tard le 2018/11/05	Normales	A-M-J		

* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.	Prix total de l'installation	\$
---	------------------------------	----

Tableau 4 – Rangement optionnel

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services ou les deux, qui sont décrits ci-dessous selon les mêmes conditions et aux prix et(ou) aux taux établis dans le contrat. **Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante** et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant la date d'expiration du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
No du produit tiré du Tableau 1	Rangement optionnel	Durée approximative	Prix unité ferme / 1 jour \$	Total calculé (Durée approx. x Prix unité ferme) \$
1	LLFC3DFDxxx1836xxxx	7 jours calendrier		
2	SCSC2DSCxxx18363443	7 jours calendrier		
3	PEDSMCLC24xBFxxxxxx	7 jours calendrier		
4	PSTxW2DLxxx2424Lxxx	7 jours calendrier		
5	PSTxW2DLxxx2424Rxxx	7 jours calendrier		
		Totale du rangement optionnel:		\$

Tableau 5 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Finis normalisés
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.
2.	Installations du Canada où se fera la livraison <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i> <i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi</i>

	<i>que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i>	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	Ministère du Patrimoine canadien Édifice Rogers 330 Portage Ave 3e étage Winnipeg, MB R3C 0C4
B	Quai/	Inexistant
C	Élévateur	Inexistant
D	Porte	
2.2	Monte-charge	Ascenseur publique
2.3	Autre (préciser)	
	Continuité des attestations	
	<i>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à la DDS, le soumissionnaire ainsi que tout membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continue de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut demander des copies des attestations environnementales avant l'attribution du contrat dans un délai précisé par l'utilisateur désigné.</i>	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 6 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1) ou le total de l'Annexe C	\$
2	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des rangements optionnels (Tableau 4)	\$
5	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA	\$
6	Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	\$
7	Coût estimatif (1+2+3):	\$
8	Taxes applicables :	\$
9	Coût total estimatif (7+8) :	\$

Tableau 7 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :